



Public cible :

1 groupe d'agents CAF

Pré-requis :

Connaître et s'approprier le dispositif CQP Gestionnaire Conseil Allocataire
Posséder une expérience suffisante de pratique professionnelle en tant que technicien
une expertise reconnue, des qualités relationnelles, un potentiel pédagogique.

Modalités pratiques

Durée : 2 jours correspondant à 1,5 j présentiel + 1/2 j distanciel sous Teams

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Inter-Sessions Régionales

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
390 €

Modalités animation :

En présentiel

Possibilité d'organiser en présentiel ou à distance 1/2 journée de bilan - après une étape de tutorat

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

1 groupe d'agent caf

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :

En 2024 : 86% (41 stagiaires) / en 2023 : 88 % (34 stag / 4 sessions)

Tarifcation :

Coût stagiaire en présentiel : 390 €
Coût stagiaire en distanciel : 320 € pour 12

Etre tuteur [classe virtuelle sous Teams possible]

MAJ : Lundi 19 janvier 2026

Objectifs professionnels :

Rechercher et proposer des pistes d'amélioration de sa pratique personnelle dans ses attributions de tuteur

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Identifier les missions du tuteur
- S'approprier et savoir utiliser les outils d'évaluation dans une logique de progression des apprentissages et de professionnalisation des apprenants
- Identifier les points clés d'une relation pédagogique tuteur - apprenant réussie
- Savoir animer une séquence d'apprentissage sur poste

Contenu :

Ce programme sera adapté en fonction des attentes et des besoins des participants.

La découverte des outils d'évaluation et de suivi

Le rôle du tuteur

Préparer et structurer une séquence de tutorat en APT : le tuteur contributeur à la progression de l'apprenant

Le tuteur : contributeur à l'apprentissage - la relation pédagogique

Mises en situation sur le temps de tutorat / Animation d'une séquence de tutorat

Réaliser le suivi et l'évaluation de l'apprenant / utilisation des outils

Conclusion - Bilan de la formation

Bilan de la formation => Un deuxième temps pouvant être en distanciel serait à mettre en place pour un retour d'expérience et un complément de formation après la première période d'accompagnement terrain

Méthodes mobilisées :

Des mises en situation et exercices.

La reconnaissance des compétences, de l'expérience, des pratiques, des attentes et des

heures

situations professionnelles des participants.

Travaux sur les cas concrets des tuteurs.

Consignes de préparation de la formation en annexe et à remettre aux participants.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement
aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**